



EMMD

Ecole Municipale de Musique et de Danse
1, place du 19 mars 1962 95470 FOSSES
Tél : 01 34 47 35 40

PROJET D'ETABLISSEMENT

2020-2025

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Préambule : Objectifs du projet d'établissement..... | 3 |
| I. Présentation de la ville de FOSSES | 4 |
| 1.1. Contexte socio-économique..... | 4 |
| 1.2. Les équipements et les service à la population..... | 4 |
| 1.2.1. Les équipements culturels..... | 4 |
| 1.2.2. Les équipements sportifs | 5 |
| 1.2.3. Les équipements à vocation éducative et sociale | 5 |
| 1.2.4. Les établissements scolaires | 7 |
| 1.2.5. La vie associative | 7 |
| II. L'EMMD..... | 8 |
| 2.1. Les locaux..... | 8 |
| 2.2. Les équipements..... | 8 |
| 2.3. Le personnel | 8 |
| 2.4. Les tarifs..... | 10 |
| 2.5. Les activités proposées..... | 10 |
| 2.5.1 L'enseignement | 10 |
| 2.5.2 La diffusion..... | 11 |
| 2.5.3 Action culturelle, éducation artistique et projet et partenariaux..... | 11 |
| 2.6. Population touchée | 12 |
| 2.6.1. Les effectifs | 12 |
| 2.6.2. Public touché en 2019-2020 | 13 |
| 2.7. Budget de l'EMMD..... | 14 |
| III. Le projet d'établissement : un projet pédagogique au sein d'une politique culturelle | 15 |
| 3.1. L'enseignement artistique | 15 |
| 3.1.1. Les textes de cadrage nationaux | 15 |
| 3.1.2. La formation des élèves | 15 |
| 3.1.3. La formation des enseignants | 16 |
| 3.1.4. Les outils fonctionnels | 17 |
| 3.2. L'éducation artistique | 17 |
| 3.2.1. L'EMMD pôle ressource | 18 |
| 3.2.2. L'EMMD lieu de découverte artistique | 19 |
| 3.3. L'action artistique et la diffusion..... | 21 |
| 3.3.1. Production des élèves | 21 |
| 3.3.2. Production des amateurs | 22 |
| 3.3.3. Production des professionnels | 22 |

Préambule : Objectifs du projet d'établissement

Le projet d'établissement de l'EMMD vise à établir un document/outil permettant de rendre lisible les missions et les finalités de l'EMMD en lui conférant sa légitimité dans le cadre d'une politique territoriale.

Il établit une ligne de projet pédagogique et artistique claire aussi bien en interne (personnel de l'EMMD, élèves, parents) qu'en externe (élus(es), ensemble des services communaux).

Il inscrit l'équipe pédagogique de l'EMMD au sein d'une ville en partenariat avec les autres services, et d'un territoire en collaboration avec d'autres villes et le département.

Il répond au **schéma départemental de développement des enseignements artistiques du Val d'Oise** (2007 et 2008) dont les 7 objectifs sont :

- Développer la cohérence territoriale et mutualiser les moyens dans une logique de proximité et de réseau,
- Diversifier l'offre pédagogique, les champs esthétiques et les disciplines,
- Développer les pratiques collectives comme vecteur essentiel du projet artistique et pédagogique,
- Développer les partenariats avec l'éducation nationale, les lieux de diffusion et les pratiques amateurs,
- Inciter à la formalisation du projet d'établissement,
- Favoriser l'organisation administrative des équipes, le management et la formation continue,
- Inciter à la réalisation de locaux adaptés accessibles aux personnes handicapées.

I. Présentation de la ville de Fosses

1.1. Contexte socio-économique

Données de 2017 sur l'internaute

| | |
|---|--|
| Superficie | 3.6 km ² |
| Habitants | 9 679 |
| Densité | 2 681 |
| Revenu net imposable moyen par foyer fiscal | 27 122 € |
| Emploi total | 2 160 |
| Actifs ayant un emploi | 89.4% |
| Chômeurs | 10.6% |
| Population scolaire | 2 705 |
| Logements | 3 671, 75.6% de maisons individuelles et 24,1 % d'appartements. 2,6 est le nombre moyen d'habitant par logement. |
| Budget ville (chiffre de 2020) | 17 830 000 € (14.02 millions de budget de fonctionnement dont 1.23 pour la culture en 2020) |

1.2. Les équipements et les services à la population

La commune de Fosses s'est dotée de nombreux équipements socio-culturels qui bénéficient à la population de la ville, mais aussi, à celle des communes avoisinantes, soit un bassin d'habitat d'environ 30 000 habitants.

1.2.1. Les équipements culturels

1.2.1.1 Le cinéma de l'Ysieux

Cette salle, classée Art et essai et jeune public, compte 168 places, un grand écran, le son dolby A/SR en dolby SRD et se situe à proximité de la gare de Survilliers-Fosses (RER D).

Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite. Certaines séances sont en audio-description pour les non et malvoyants.

Le cinéma intercommunal est géré par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF).

1.2.1.2 L'Espace Germinal (Association loi 1901)

Créé en 1990, l'Espace Germinal, scènes de l'Est valdoisien est une association de loi 1901. Il mène depuis des années un projet artistique multiple qui met la diffusion de la culture et la découverte du spectacle vivant au centre de ses préoccupations. Son objectif est la diffusion auprès de tous les publics. L'espace Germinal soutient également la création contemporaine professionnelle. Dès que possible, il propose un accompagnement des spectacles programmés en favorisant les stages, les ateliers, les rencontres avec les artistes et la construction de projets culturels en direction de tous les publics. Un attachement particulier est porté au développement d'actions culturelles avec les publics scolarisés.

1.2.1.3 La ludo-médiathèque

Elle est localisée à côté du pôle civique dans le bâtiment social et culturel et elle est fortement fréquentée.

En effet, elle enregistre 70 163 entrées en 2019 pour 232 jours d'ouverture, environ 43 967 prêts par an et compte 1 518 inscrits dont environ 1/3 d'adultes et 2/3 moins de 18 ans. Elle développe de nombreuses

actions d'animation en direction d'un public allant de la petite enfance aux personnes âgées, comme les contes, soirées jeux ou encore soirées karaoké...

1.2.2. Les équipements sportifs

- La piscine de Fosses est gérée par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF), comme les piscines de Goussainville, Louvres, Roissy-en-France et Survilliers. Elle a été rénovée en 2014. Accessible aux personnes à mobilité réduite, elle comprend un bassin de 25 m sur 10 m et peut être partiellement découverte par beau temps en été. La piscine propose diverses activités : Jardin aquatique (pour les bébés), cours d'aquagym et cours de natation.
- Le stade Auguste-Delaune est composé de trois terrains de football, de vestiaires, d'une buvette et d'un court de tennis couvert et chauffé. Le complexe comprend également le gymnase Cathy Fleury composé d'une grande salle polyvalente et une salle de danse, gradins, vestiaires et toilettes.
- Le COSEC est composé d'un dojo, d'une salle de boxe avec un ring baptisée Salle Wendy Couvercelle en décembre 2014, et d'une grande salle polyvalente avec gradins, vestiaires et toilettes. Il comprend aussi deux courts de tennis extérieurs (dont un couvert d'octobre à mars), avec vestiaires et toilettes.
- Le gymnase Nelson-Mandela, comprend une salle polyvalente à l'étage avec vestiaires et toilettes, une salle de musculation au rez-de-chaussée avec vestiaires et toilettes.

1.2.3. Les équipements à vocation éducative et sociale

1.2.3.1 Le centre social AGORA

Agrée par la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise, localisé dans le pôle social et culturel (au rez-de-chaussée) au cœur du centre-ville. Le centre social Agora a pour vocation l'animation de la vie locale. C'est un lieu pour s'informer et être orienté, mais aussi un espace d'animation(s) et d'échanges. Un lieu de rencontre et de convivialité où les habitants s'impliquent dans la vie des quartiers et où ils peuvent consulter des professionnels par l'intermédiaire des nombreuses permanences. Le centre social dispose d'une salle pluridisciplinaire.

1.2.3.2 L'Espace Loisirs Mosaïque

L'espace loisirs Mosaïque est une structure moderne qui peut accueillir jusqu'à 85 enfants dans l'aile maternelle (réservée pour les 3 à 5 ans) et 100 enfants dans l'aile primaire (pour les 6 à 11 ans). Il dispose de deux réfectoires et d'espaces verts. Il est ouvert chaque mercredi après-midi pendant le temps scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, de 7h à 19h.

Les enfants sont regroupés par tranche d'âge pour une grande partie des activités :

En maternelle

- ✚ Les Loustics (3 ans, maternelles, petite section),
- ✚ Les Fripouilles (4 ans, Maternelles, moyenne section),
- ✚ Les Canailles (5 ans, Maternelles, grande section).

En primaire

- ✚ Les Scoubidous (6 ans, CP),
- ✚ Les Smartizz (7 ans, CE1),
- ✚ Les Speedizz (8 ans, CE2),
- ✚ Les Dragkidzz (9 ans, CM1),

✚ Les Demsenous (10-11 ans, CM2).

La majorité des animateurs sont diplômés (BAFA ou Brevet d'éducateur/trice).

1.2.3.3 Le relais assistante maternelle (RAM)

Le RAM est un lieu d'informations, d'échanges et d'animations collectives destiné aux parents ou futurs parents qui recherchent un mode de garde, aux assistantes maternelles et aux enfants accompagnés de 0 à 4 ans. Il propose des informations sur les démarches administratives à entreprendre par les parents employeurs (PAJEMPLOI, CAF, ...), sur le contrat de travail, sur le statut des assistantes maternelles et met à disposition diverses documentations sur la petite enfance.

Des réunions thématiques, groupes de parole, spectacles jeune public, expositions ponctuelles viennent compléter les activités.

1.2.3.4 La Farandole-lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

La Farandole reçoit les enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés par leur(s) parent(s) ou grand(s)-parent(s) les mardis matin (de 9 h à 11 h 30) au centre social Agora (accès rue Fernand-Picquette).

Ce temps d'accueil anonyme et gratuit permet aux parents d'accompagner leur(s) petit(s) dans leur découverte de nouveaux jeux et de leurs semblables, dans un espace approprié.

Deux accueillantes reçoivent les enfants et parents.

Un lieu d'accueil très apprécié qui permet aux enfants de commencer leur socialisation sous l'œil attentif des parents et à ceux-ci d'échanger informellement sur leurs expériences.

Créée à l'initiative de la municipalité, avec le soutien financier de la CAF et du Conseil Général du Val d'Oise, la Farandole fonctionne depuis novembre 2009.

1.2.3.5 Protection maternelle et infantile (PMI)

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un service départemental qui propose des consultations et des conseils gratuits notamment pour les futures mères, les enfants de 0 à 6 ans, les adolescents et les couples.

Elle conseille sur les modes de contraception, le dépistage des maladies sexuellement transmissibles (IST), la planification familiale, le suivi de la grossesse et des enfants jusqu'à 6 ans.

La PMI suit également les agréments pour les assistantes maternelles.

Elle intervient aussi dans les missions de protection de l'enfance.

1.2.3.6 Le Service Municipal Jeunesse

Avec une offre de services ciblés et un grand choix d'activités pour tous les jeunes de Fosses, filles et garçons de 11 à 25 ans, le Service Municipal Jeunesse (SMJ) entend soutenir les jeunes dans leurs projets et leur éducation à la citoyenneté. Son projet pédagogique s'appuie sur le projet éducatif de la commune. Il s'agit de faire grandir les enfants et d'en faire des adultes et citoyens avertis, de permettre que les jeunes entrent outillés dans la vie d'adulte, qu'ils puissent s'épanouir, entrer en relation avec les autres, trouver leur place dans la vie sociale. Le SMJ dispose de deux lieux sur la ville pour des usages complémentaires, l'un avenue de la Haute-Grève, près du rond-point de l'Epine, où se côtoient plusieurs activités, l'autre au rez-de-chaussée du gymnase Mandela.

1.2.3.7 Un foyer du troisième âge « Bouquet d'automne ».

Le restaurant intergénérationnel conçu par l'architecte Yves Chemineau accueille le foyer Bouquet d'automne, il est adjacent au groupe scolaire Daudet. Il a été inauguré en novembre 2017.

Le foyer Bouquet d'automne accueille les retraités et les personnes de 60 ans et plus domiciliés à Fosses, ainsi que leur conjoint, du lundi au vendredi de 11h45 à 17h00.

Un repas avec des menus adaptés est proposé le midi (du lundi au vendredi).

Le foyer organise des activités en matinée (de 10 h à 11 h 45) : informatique, gymnastique, ateliers ou rencontres spécifiques.

L'après-midi est réservée aux activités récréatives : jeux de société, loisirs créatifs, et aux projets ponctuels portés par les anciens (Préparation de leur participation aux fêtes de ville, expositions etc....).

Le foyer organise également des sorties, souvent en transport en commun ou en covoiturage, soumises à l'approbation du comité des usagers. Celui-ci se réunit tous les deux mois pour étudier les propositions d'activités et de sorties.

1.2.3.8 La maison de l'emploi

Hub de proximité de la Maison de l'Emploi de l'Est du Val d'Oise, la Maison de l'Emploi de Fosses se trouve dans le Pôle civique. On y accède par la rue Fernand-Picquette. C'est un lieu d'accueil et d'accompagnement individualisé des chercheurs d'emplois et des salariés. Chacun y trouve de l'aide pour optimiser ses recherches, évaluer et valoriser ses compétences, définir son plan d'action, sélectionner une formation, etc.

1.2.4. Les établissements scolaires

- ❖ Une école maternelle (La Fontaine),
- ❖ Une école primaire (H. Barbusse),
- ❖ 3 groupes scolaires maternels et primaires (F. Mistral, A. Daudet et A. Dumas),
- ❖ Un collège (Stendhal),
- ❖ Un lycée général, technique et professionnel (C. Baudelaire).

1.2.5. La vie associative

Le service Jeunesse, sport et vie locale est l'interlocuteur privilégié des associations pour toutes informations. Il se trouve à l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée. Acteurs associatifs locaux, futurs acteurs associatifs, y trouvent écoute et conseils sur la création et la gestion courante de leur association. Le service peut aussi aider les usagers dans le montage de leurs projets et initiatives. La mairie de Fosses les soutient en leur offrant des créneaux horaires pour leurs activités dans les équipements municipaux et en subventionnant certains de leurs projets.

En septembre, elle organise le forum des associations au gymnase Cathy Fleury, dans l'enceinte du stade Delaune.

II. L'EMMD

L'EMMD de Fosses existe depuis 1982.

2.1. Les locaux

L'EMMD se situe à côté du pôle civique dans le pôle social et culturel. Elle se trouve au premier étage du bâtiment, et bénéficie d'un accès handicapé. Elle dispose d'un accueil et d'un secrétariat (ouvert du lundi au vendredi), du bureau de la responsable et d'espaces pédagogiques adaptés :

- 4 salles de cours individuel,
- Une salle dédiée à la formation musicale,
- Une salle de pratiques collectives équipée d'un piano à queue,
- Un studio de répétition équipé et insonorisé dédié aux musiques amplifiées (29 m²),
- Une salle de danse accompagnée d'un vestiaire filles et d'un vestiaire garçons, et d'un lieu de stockage pour les costumes.

2.2. Les équipements

| Instruments | Matériel |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Un piano à queue- 2 pianos droits- 2 claviers numériques- 2 batteries- 1 violon- 1 guitare sèche- 1 flûte- 1 saxophone- 1 clarinette- 28 instruments batucada | <ul style="list-style-type: none">- 2 enceintes amplifiées- 1 table de mixage- Micros et câbles- 3 Chaines Hi-fi et 1 poste mobile (lecteurs CD, Ipod, Iphone, MP3)- 1 ampli guitare- 1 ampli basse |

A l'exception des pianos et batterie, tous les instruments sont proposés à la location à des tarifs très intéressants, établis en fonction du quotient familial. Le prêt des instruments est en priorité réservé aux familles à moindre quotient familial. L'achat d'une batterie électronique est en projet, qui sera proposée à la location également.

2.3. Le personnel

L'équipe administrative se compose de la responsable de l'école Hélène Frissung et d'une assistante Nathalie Cheramnac chargée notamment de l'inscription des élèves et de la régie de recettes qui lui est liée. Elle a également la charge de diverses fonctions administratives.

| L'équipe pédagogique se compose à la rentrée 2020 de 15 professeurs d'enseignement artistique : Nom des professeurs Classés par ordre alphabétique | Disciplines Y compris les disciplines collectives | Durée hebdo. de travail | Situation administrative (titulaire, stagiaire, contractuel, CDI, CDD...) | Date d'entrée en fonction |
|---|---|---|---|----------------------------------|
| DIATTA Gaël | Saxophone et ensembles de jazz | 5h | Contractuel | Octobre 2011 |
| DODIN Bernadette | Chorale adultes | 1h45 | Titulaire | Avril 2005 |
| FANTIN Mauro | Formation musicale, éveil musical et chorale enfant | 7h30 | Contractuel | Octobre 2020 |
| FRISSUNG Hélène | Violon et ensemble de violons (1h) | 8h15 | Titulaire | 20 mai 2009 |
| GOHIN Sylvie | Flûte et ensemble de flûtes (1h) | 5h30 | Titulaire | Septembre 2004 |
| GUEGAN Aude | Formation musicale | 5h | Contractuel | Octobre 2013 |
| HARTOCK Max | Batterie et atelier musiques actuelles (1h) | 6h | Contractuel | Octobre 2012 |
| LAURETTA Anne | Piano et musique d'ensemble (1h) | 17h | Titulaire | Septembre 1988 |
| LEE Harim | Accompagnateur piano chorale adulte | 1h | Contractuel | Février 2020 |
| MARIAGE Lise | Clarinette | 2h | Contractuel | Septembre 2018 |
| NICAULT Christophe | Piano | 8h30 | Titulaire | Février 2002 |
| PETE Gil | Guitare et atelier musiques actuelles (1h) | 8h | Titulaire | Septembre 1992 |
| REQUENA Youry | Batucada | 1h30 | Contractuel | Octobre 2020 |
| TANTI Adeline | Danse classique | 12h15 | Contractuel | Septembre 2019 |
| TAR Julie | Initiation danse Eveil danse et Danse contemporaine | 15h | Titulaire | Septembre 2019 |
| TOTAUX | Nb total d'enseignants | Nb total d'heures d'enseignement | Dont Nb d'heures en danse | |
| | 15 | 104h15 | 27h15 | |

2.4. Les tarifs

Les tarifs pratiqués par l'EMMD sont fonction du quotient familial des familles. Tarifs compris en 2020/2021 entre 89€ / an et 428 € / an pour la musique et 61 € / an et 408 € / an pour la danse et selon le nombre de cours pour les habitants de Fosses. Il existe également des tarifs « extérieurs » pour les personnes ne résidant pas à Fosses.

Répartition du nombre d'élèves par quotient :

| QUOTIENT | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|----------|------|------|------|------|
| A | 15 | 14 | 20 | 20 |
| B | 18 | 20 | 15 | 15 |
| C | 36 | 32 | 35 | 34 |
| D | 25 | 28 | 23 | 23 |
| E | 18 | 14 | 34 | 41 |
| F | 39 | 42 | 29 | 41 |
| G | 16 | 11 | 12 | 7 |
| H | 19 | 18 | 11 | 10 |
| EXT | 25 | 23 | 16 | 15 |
| TOTAL | 211 | 202 | 195 | 206 |

2.5. Activités proposées

L'EMMD accueille en cursus d'enseignement des élèves à partir de 4 ans pour les cours de danse et de 5 ans pour les cours de musique. Elle accueille également un public de tous âges en dehors d'un cursus pédagogique au sein de cours collectifs, d'ateliers réguliers ou ponctuels, de projets ponctuels.

2.5.1 L'enseignement

2.5.1.1 Musique

L'EMMD propose des :

- **Cours individuels** d'instruments dans les disciplines suivantes : batterie, clarinette, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, violon.
- **Cours collectifs** : Jazz band, atelier de musiques actuelles (rock et variétés françaises et internationales), percussions brésiliennes (batucada), musique de chambre, ensembles de violons et de flûtes, chorales enfants et adultes, éveil musical. Ces ateliers sont ouverts aux élèves instrumentistes de l'école de musique mais également à tous ceux qui souhaitent pratiquer la musique en dehors du cursus d'étude.
- **Cours de formation musicale** : ces cours collectifs permettent d'acquérir progressivement une connaissance technique de la musique grâce au solfège mais également une culture musicale par l'écoute, l'analyse d'œuvres, l'approche de l'histoire de la musique. Chaque élève instrumentiste suit, parallèlement à ses cours d'instrument, un cours de formation musicale.

2.5.1.2 Danse

L'EMMD propose des :

- **Cours d'éveil corporel et chorégraphique** pour les enfants de 4 et 5 ans,
- **Cours d'initiation** pour les enfants de 6 et 7 ans,
- **Cours de danse classique** à partir de 8 ans,
- **Cours de danse contemporaine** à partir de 8 ans,
- **Un atelier chorégraphique** d'improvisation et composition, à partir de 10 ans.

2.5.1.3 Evaluations

Afin de suivre leur progression, les élèves sont évalués tous les ans en plus d'une évaluation continue. Pour certaines disciplines les évaluations sont organisées en collaboration avec différentes écoles de musique du territoire.

- Danse : Evaluations sur la scène de l'Espace Germinal.
- Formation musicale, piano, guitare et violon : en partenariat avec l'EMMD de Louvres.
- Flûte : avec Marly-la-Ville, Survilliers, Saint Witz.
- Batterie, saxophone et clarinette : avec l'EMM de Marly-la-Ville.

2.5.2 La diffusion

L'EMMD organise chaque année un certain nombre de manifestations publiques propres à l'école et participe aux manifestations publiques organisées par la municipalité et par le territoire.

Projets internes :

- Concerts organisés par l'EMMD à l'Espace Germinal (2 par ans),
- Spectacle de danse organisé par l'EMMD à l'Espace Germinal (2 dates),
- Concert symphonique dans le gymnase Cathy Fleury,
- Noël au Pôle culturel dans la ludo-médiathèque,
- Concert de Noël de l'EMMD à l'Eglise Sainte Thérèse de Fosses,
- Goûters musicaux,
- Auditions de classe,
- Portes ouvertes en danse,
- Restitution de l'Atelier chorégraphique à l'Espace Germinal (1 tous les 2 ans).

Partenariats sur la ville :

- Fête de la ville/fête de la musique,
- Terrasses d'été,
- Marché de Noël,
- Forum des associations,
- Partenariats avec les autres services : Octobre Rose, Noël au Pôle socio-culturel.

Projets de territoire :

- *En scène !* : Rencontres musicales et chorégraphiques avec le Conseil Départemental du Val d'Oise et les conservatoires du Val d'Oise, tous les 2 ans,
- Rencontres chorales (Roissy en France, Fontenay en Paris).

2.5.3 Action culturelle, éducation artistique et partenariats

En dehors de ses activités d'enseignement et de diffusion l'EMMD organise un certain nombre d'activités culturelles et artistiques qui peuvent être réservées aux élèves inscrits ou ouvertes à tous les Fossatussiens.

- Sorties : l'EMMD propose aux élèves plusieurs sorties au spectacle par an : Concerts parisiens (Philharmonie de Paris, Opéra de Paris, Musée de la musique) et sur le territoire : Festival Escales en Val d'Oise.
- Activités avec des intervenants extérieurs sur des thèmes spécifiques (Soundpainting, jazz, musique contemporaine, improvisation...),
- Formation du spectateur : des stages et ateliers organisés en partenariat avec l'Espace Germinal en relation avec sa programmation : ateliers et stages musique et danse : un atelier / un spectacle
- Projets contes et musique avec la ludo-médiathèque,
- Partenariat avec la petite enfance,
- Partenariats sur le territoire : organisation commune des évaluations en flûte, saxophone, batterie, clarinette, guitare, violon, fins de cycle de formation musicale et piano.

Le Conseil Départemental du Val d'Oise :

Le Conseil Départemental du Val d'Oise est une institution de référence sur le territoire pour l'enseignement artistique, notamment avec le schéma départemental des enseignements artistiques du Val d'Oise. C'est un partenaire privilégié pour l'EMMD de Fosses par son aide à la structuration pédagogique et aux projets, son offre de formations en direction des enseignants en partenariat avec le CNFPT, et l'organisation du projet biennuel *En scène!* (Rencontres musicales et chorégraphiques d'écoles d'enseignement artistique du Val d'Oise, d'équipes artistiques et de salles de spectacles autour d'une création originale).

2.6. Population touchée

2.6.1. Les effectifs (2019/2020)

| Nombre total d'élèves (individus)* | MUSIQUE | | | DANSE | |
|------------------------------------|--------------------|---|---|---|---|
| | Formation musicale | Pratique instrumentale et vocale individuelle | Pratiques collectives instrumentales et vocales | Nb total d'élèves en musique (individus)* | Nb total d'élèves en danse (individus)* |
| 236 | 80 | 103 | 74** | 150 | 88 |
| | | | | *7 élèves pratiquent la musique et la danse | |

**Ce nombre ne prend pas en compte les participants à l'atelier batucada, mais aux activités collectives régulières

Nombre d'élèves de la commune : 206

Nombre d'élèves hors commune : 30

Communes concernées : Bellefontaine (1), Belloy-en-France (2), Chennevière-lès-louvres (1), La Chapelle en Serval (2), Louvres (4), Marly la ville (6), Puiseux-en-France (1) Orry la ville (3), Plailly (3), Seugy (1), St Witz (2), Survilliers (2), Vémars (1), Villeron (1).

- Liste d'attente

Dans certaines disciplines, comme le piano et la guitare, l'EMMD est confrontée à une très forte demande. Le nombre d'heures disponibles dans ces disciplines instrumentales ne permet pas d'y répondre. L'EMMD a en effet dû refuser à la rentrée 2019/2020 : 4 élèves en batterie, 6 en guitare, 30 en piano, 2 en violon, 1 en flûte. 43 personnes demandeuses sont actuellement sur liste d'attente.

Les cours de danse sont également très demandés. Le nombre d'heures de cours ne permet pas de proposer un cursus complet en danse classique et contemporaine de l'éveil au 3^{ème} cycle sans regrouper des niveaux (éveil, initiation, 4 niveaux en cycle 1, 4 niveaux en cycle 2 et un 3^{ème} cycle ou parcours adultes), avec deux cours par semaine dès la première année de 1^{er} cycle. De ce fait et compte tenu de l'assiduité et de la fidélité des élèves, certains cours sont rassemblés. Le nombre d'heures de cours est encore insuffisant, notamment en danse classique.

2.6.2. Public touché en 2019-2020

| | Public touché par les activités culturelles et artistiques |
|---------------------------------------|--|
| sorties concerts et spectacles | 100 |
| Autres : | |
| Ateliers petite enfance (Pirouette) | 14 |
| Ateliers batucada | 25 |
| Diffusion artistique : Concert (prof) | 60 |
| Diffusion élèves : Concert Noël | 123 |
| Concert février | 154 |
| Concert avril | 262 |
| Spectacle danse (1) | 271 |
| Fête de la ville / Fête de la musique | 500 |
| Autres : Terrasses d'été (1) | 500 |
| Marché de Noël | 500 |
| Octobre rose | 30 |
| Noël au pôle culturel | 500 |
| TOTAL | 3 039 |

2.7 Budget de l'EMMD

| | 2019 | 2020 prévisionnel |
|--|---|---|
| DEPENSES | | |
| Salaires (Direction, enseignants, assistante, jurys) | 256 883.49 € | 277 862. 45 € |
| Fonctionnement | 9 100 € | 9 800 € |
| Investissement | 650 € | 400 € |
| TOTAL | 265 983.49 € | 288 062. 45 € |
| RECETTES | | |
| Inscriptions | 51 813.00 | 50 000.00 |
| Subvention de fonctionnement CG 95 | 2 384.00 | 2 384.00 |
| Subvention aide au projet CG 95 | 3 850,00 | 4 589.00 |
| TOTAL | 58 047 € soit 21.8 % de recettes propres | 56 973 € soit 20.5 % de recettes propres |
| TOTAL BUDGET VILLE | 207 936.49 € | 220 889 .45 |

En 2019 :

Coût habitant = $\frac{207\,936.49}{9\,656} = 21.6 \text{ €}$

Coût élève = $\frac{207\,936.49}{236} = 881.1 \text{ €}$

Coût public touché* : $\frac{\text{budget ville}}{\text{public touché}} = \frac{207\,936.49}{3\,275} = 63.5 \text{ €}$

*Coût public touché : Ensemble des activités générées par l'EMMD comprenant le nombre d'élèves plus le public touché par l'action culturelle, artistique et la pratique artistique (3 039 + 236)

III. Le projet d'établissement : un projet pédagogique au sein d'une politique culturelle

Le projet d'établissement de l'EMMD comporte trois axes fondamentaux :

- **L'enseignement artistique** : Développer un enseignement artistique structuré, diversifié, accessible à tous avec pour objectif constant la rencontre artistique et humaine,
- **L'éducation artistique** : Permettre l'accès à l'éducation artistique à toute la population,
- **L'action artistique et la diffusion** : S'inscrire dans les missions pédagogiques et de sensibilisation de l'établissement et être l'expression de la mise en place de projets artistiques émanant d'élèves, d'amateurs et de professionnels.

3.1. L'enseignement artistique

3.1.1. Les textes de cadrage nationaux

En matière d'enseignement, le projet d'établissement respecte les textes en vigueur établis par le ministère de la culture et de la communication :

- **La Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre** réalisée par le Ministère de la Culture (2001). Elle prône la formation des musiciens, danseurs et comédiens sans préjuger de leur pratique future amateur ou professionnelle, la diversification des disciplines, l'articulation des lieux d'enseignement à la vie culturelle locale et le partenariat avec l'éducation nationale.
- **Le schéma d'orientation pédagogique des écoles de musique et de danse** réalisé par le Ministère de la Culture (2008). Il énonce les enjeux communs pour l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre. Il décrit précisément les principes et les missions des établissements d'enseignement artistiques, les modalités de l'organisation pédagogique pour chacune des étapes de l'apprentissage ainsi que la place de l'évaluation.
- **Le schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique** (Avril 2008). Il vise à renforcer les liens avec les établissements scolaires et les liens avec les pratiques amateurs existant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école,
- **Le schéma d'orientation pédagogique de l'enseignement de la danse** (Mars 2004).

3.1.2. La formation des élèves (cf. Annexe 1 : Règlement des études)

Conformément au schéma national d'orientation pédagogique des écoles de musique et de danse réalisé par le Ministère de la Culture, l'EMMD de Fosses propose un cursus d'enseignement décomposé en cycles.

Elle assure la formation des élèves en premier et deuxième cycles et délivre les brevets correspondant à l'achèvement de ces deux cycles de formation.

En tant qu'école municipale, elle peut délivrer une formation de 3^{ème} cycle, mais n'est pas habilitée à décerner le diplôme correspondant à la fin de cette formation, le certificat d'études musicales (CEM) ou le certificat d'études chorégraphiques (CEC). Elle n'est pas non plus habilitée à assurer un cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI) conduisant au diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP) ou au diplôme d'études chorégraphiques (DEC) qui permettent d'acquérir les connaissances et

compétences d'un niveau suffisant pour prétendre à une poursuite d'études au niveau de l'enseignement supérieur menant à un métier relevant de ces domaines.

Ces formations sont dispensées dans les Conservatoires à Rayonnement Départemental et régional (CRD et CRR). Les élèves qui désirent approfondir leur formation sont orientés vers ces établissements.

A l'EMMD de Fosses, le 3^{ème} cycle est donc un cycle « personnalisé » défini par l'élève et l'équipe pédagogique. Il s'agit d'une formation complémentaire non diplômante.

Cursus musical

Les élèves reçoivent un enseignement instrumental individuel et un enseignement collectif en formation musicale. Les activités de pratique collective instrumentale ou vocale ne sont pas obligatoires. Les élèves doivent cependant avoir expérimenté une activité collective au cours de leur cycle (chorale, musique de chambre, jazz, musiques actuelles...) pour obtenir leur brevet de fin de cycle.

Cursus chorégraphique

Les élèves reçoivent une formation collective une à quatre fois par semaine selon leur niveau et leur envie. Ils peuvent recevoir une formation en danse classique et en danse contemporaine.

Evaluation

En musique et en danse, les élèves sont évalués tout au long de l'année et lors d'une évaluation formalisée dont le calendrier et les modalités sont définies par le conseil pédagogique. Les évaluations de fin de cycle en musique sont organisées en collaboration avec les autres écoles du territoire.

Parcours personnalisé, Parcours adulte et Parcours adapté

L'EMMD propose également aux adultes, ou aux personnes ne participant qu'à une activité collective, un parcours individualisé. Un parcours adapté est proposé aux personnes en situation de handicap ou présentant un trouble ne leur permettant pas de suivre un cursus normal. Plusieurs enseignants de l'EMMD ayant suivi des formations dédiées à ce sujet, la création d'un cursus et d'un référent handicap est en projet.

Pratiques collectives

Elles font partie de la formation des élèves. Ces pratiques peuvent se faire au sein des chorales adultes et enfants, des ensembles de flûtes et de violons, de la classe de musique de chambre, des ateliers musiques actuelles, de la batucada et de l'ensemble de jazz.

L'école cherche par ailleurs à développer les activités collectives dans le but de toucher un public de plus en plus divers et de permettre à toute une population, qui, a priori ne se serait pas tournée vers la musique (chorale, batucada).

Manifestations publiques

Elles font partie intégrante de la formation des élèves musiciens et danseurs. Elles ont lieu tout le long de l'année.

Projets à destination des élèves en partenariat avec l'Espace Germinal

Des actions artistiques et pédagogiques sont menées en relation avec la programmation musicale et chorégraphique de l'Espace Germinal tout le long de l'année.

Développement de l'interdisciplinarité danse/musique

Au sein de l'EMMD au travers des actions pédagogiques des professeurs, de projets en collaboration entre les classes (projet *Archéa en scène !* en 2021/22)

3.1.3. La formation des enseignants

L'EMMD de Fosses propose conformément à la politique de formation de la ville en coordination avec le service des ressources humaines une politique de formation en direction des enseignants visant d'une part à pérenniser les postes d'enseignant et d'autre part à améliorer et diversifier leurs pratiques pédagogiques et artistiques.

3.1.4. Les outils fonctionnels

3.1.4.1. Le conseil pédagogique

Pour son fonctionnement pédagogique, l'EMMD s'appuie sur un conseil pédagogique. Ce conseil est présidé par la responsable de l'école. Il se réunit deux fois par an en séance plénière (début et fin d'année scolaire). La présence de tous les professeurs y est obligatoire.

Par ailleurs, sont organisées des réunions pédagogiques en fonction des projets. Selon l'ordre du jour, une partie seulement ou l'ensemble de l'équipe pédagogique peut être appelée à y participer à la demande de la responsable. En fonction des projets établis, des personnalités extérieures peuvent y être invitées.

Cette instance de concertation participe activement à la vie de l'établissement en permettant à ses membres d'émettre des avis et des propositions concernant son organisation pédagogique et artistique.

Il s'agit également d'un lieu d'échanges entre les professeurs et avec la direction pouvant concerner tous les problèmes matériels et humains rencontrés dans la vie quotidienne de l'école.

3.1.4.2. Des textes réglementant le fonctionnement de l'EMMD

- Le règlement intérieur des élèves et parents d'élèves

Il définit les règles destinées au bon fonctionnement de l'établissement d'un point de vue administratif et juridique - calendrier scolaire, inscriptions et réinscriptions, durées des études, discipline, conditions de sécurité.

Il s'applique à tous les élèves, leurs parents ou représentants légaux et au personnel de l'Etablissement. Toute demande d'inscription ou de réinscription entraîne l'acceptation pleine et entière de ce règlement.

- Le règlement des études (cf. Annexe 1)

Basé sur les orientations pédagogiques des schémas nationaux et départementaux, il définit l'organisation de l'enseignement délivré au sein de l'EMMD (fonctionnement des cycles : objectifs, contenus, temps de cours, modes d'évaluation, etc.)

3.1.4.3. L'accueil et l'administration

L'EMMD dispose d'un poste d'assistante administrative à temps plein, chargée de l'accueil et du secrétariat et qui assure comme missions principales :

- La gestion des inscriptions des élèves,
- La gestion des régies d'avance et de recette,
- L'accueil et l'information aux élèves, parents et toute personne souhaitant s'informer sur l'EMMD,
- Le relais entre parents, élèves, et professeurs, parents et responsable,
- Des tâches administratives diverses (courrier, suivi de présences des élèves, absence des professeurs, billetterie, etc.),
- La gestion des locaux (prêt de salles, location du studio MAA).

3.2. L'éducation artistique

« L'éducation artistique est le premier vecteur de la démocratisation culturelle. Elle permet de former le sens artistique et de développer la sensibilité et l'éveil à travers la rencontre de l'imprévu, le plaisir de l'expérimentation, la connaissance d'œuvres de références. La formation artistique est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. » Charte du Ministère de la Culture.

Parallèlement à sa mission stricte d'enseignement en direction des élèves inscrits au sein de l'EMMD et suivant des cours réguliers, l'EMMD a une mission d'éducation artistique envers ses élèves et envers toute la population de la ville de Fosses

Cette mission d'éducation artistique permet à l'EMMD de se situer et s'inscrire dans son aire de rayonnement territorial à travers ses relations avec les services municipaux, les écoles de musique du département (Intercommunalité), l'éducation nationale, le Conseil Départemental du Val d'Oise. Elle contribue à sa mission de réduction des inégalités sociales et d'accès aux pratiques culturelles.

Rendre la musique et la danse accessibles à tous, consiste à proposer à la fois un lieu d'informations, du matériel et un espace de pratique adapté.

3.2.1. L'EMMD, pôle ressource

La première mission de l'EMMD est d'orienter les personnes désirant recevoir un enseignement artistique – musical et/ou chorégraphique.

Par ailleurs, beaucoup de personnes pratiquent ou voudraient pratiquer la musique de manière autonome et sont en demande de documentation, de partitions, d'espaces de répétitions, de partenaires. C'est un lieu de répétition en dehors des heures de cours pour les élèves de l'école, avec mise à disposition d'espaces de pratiques artistiques pour les anciens élèves et éventuellement pour tout musicien fossatussien sous conditions d'accès.

3.2.1.1. L'EMMD, centre d'informations

Cette mission est réalisée dans le cadre d'un partenariat avec la ludo-médiathèque, cette structure étant par définition habilitée à gérer un fonds de prêt.

Création d'un fonds documentaire généraliste sur la musique et la danse

Un fonds d'ouvrages concernant la musique, la danse et la fabrication d'instrument, a commencé à être constitué et mis à la disposition du public. L'objectif est d'augmenter et de diversifier ce fonds en collaboration avec l'équipe enseignante.

Un fonds de DVD musicaux (Concerts de tous genres, comédies musicales, films musicaux, opéras, ballets du répertoire classique et contemporain...) ainsi qu'un fond de livres CD ont commencé à être constitués.

A également été initiée la création d'une parthèque (un fonds de partitions) mise à la disposition des élèves de l'école, bien sûr, mais aussi des usagers musiciens amateurs.

Ces ouvrages sont accessibles au prêt mais peuvent aussi être utilisés par les professeurs de musique ou de danse dans le cadre de leurs cours.

Les enseignants de l'EMMD peuvent bénéficier de l'abonnement à la Philharmonie de Paris « Philharmonie à la demande » de la ludo-médiathèque. Ils ont accès à toutes les ressources en ligne du site, et peuvent les utiliser dans le cadre de leurs cours.

3.2.1.2. L'EMD lieu de pratique artistique

L'EMMD possède dans son équipement une salle de danse (parquet flottant, hauteur sous plafond, barres, miroirs) ainsi que des salles de musique équipées qui ne sont utilisées que pendant les heures de cours (le soir en semaine, le mercredi et le samedi).

L'EMMD met à disposition ces salles pour d'autres activités :

- *Partenariat avec l'Espace Germinal* : Salle de danse. Lieu d'accueil pour les compagnies en résidence ou accueillies pour un spectacle ; lieu d'accueil pour des ateliers chorégraphiques pédagogiques (scolaires).
- *Partenariat associatif* : Salle de danse, salle de pratique collective, salle de formation musicale. Association Let's dance pour le Hip-hop, et association de Yoga.
- *Partenariat avec les autres services de la ville* :
 - ✓ Accueil de la gymnastique sénior et de la danse en partenariat avec le foyer bouquet d'automne
 - ✓ Accueil de l'activité fitness en collaboration avec le centre social.
 - ✓ Accueil des répétitions du projet DEMOS et prêt de matériel, en collaboration avec le service Jeunesse.
- *Location du studio MAA.*

Cette mise à disposition des locaux de l'EMMD et la mise en place du système de location du studio MAA ont donné lieu à la mise en place d'un règlement intérieur d'utilisation de ces salles et de fiches d'inscription.

Elle nécessite une bonne organisation et gestion des locaux et des créneaux disponibles.

Elle permet de rendre ce lieu accessible à un public peu habitué à le fréquenter et de favoriser les pratiques amateurs. Elle permet d'approfondir et d'élargir les liens locaux.

| | | PROF EMMD | AUTRES | TOTAL GENERAL D'HEURES |
|--------------------------|----------------|-------------|-------------|------------------------|
| 2016-2017 | salle de danse | 1010 | | |
| | studio | 296 | | |
| | Autres salles | 2072 | | |
| | TOTAL | 3378 | 1127 | 4505 |
| 2017-2018 | salle de danse | 1010 | | |
| | studio | 296 | | |
| | Autres salles | 2498 | | |
| | TOTAL | 3804 | 900 | 4704 |
| 2018-2019 | salle de danse | 1010 | | |
| | studio | 296 | | |
| | Autres salles | 2498 | | |
| | TOTAL | 3804 | 800 | 4604 |
| 2019-2020 (Covid) | salle de danse | 632 | | |
| | studio | 184 | | |
| | Autres salles | 2498 | | |
| | TOTAL | 3314 | 800 | 4114 |

3.2.2. L'EMMD lieu de découverte artistique

3.2.2.1. En partenariat avec les services municipaux

L'éducation artistique ne prend tout son sens que dans un travail en transversalité avec les autres services de la ville. Cette transversalité est d'autant plus favorisée que l'EMMD s'inscrit dans une structure commune avec le centre social et la ludo-médiathèque, ainsi qu'une salle pluridisciplinaire partagée.

En tant que lieu spécialisé de l'enseignement artistique l'EMMD anime donc des activités à destination de tous les publics en partenariat avec les autres services de la ville :

- ✓ Accueil des ateliers musique et danse petite enfance de la halte jeu Pirouette animés par un professeur de musique et un professeur de danse de l'EMMD.
- ✓ Projet d'ateliers avec le RAM,
- ✓ Projet d'ateliers danse à destination du public adulte du centre social (dans le cadre des actions liées à des événements comme la Journée internationale des droits des femmes, le plan de lutte contre les violences faites aux femmes),
- ✓ Ateliers de création d'affiches sur des thématiques musicales ou chorégraphiques en partenariat avec la ludo-médiathèque,
- ✓ Moment musical en partenariat avec le centre social,
- ✓ Participation au Noël du pôle culturel avec le centre social et la ludo-médiathèque.
- ✓ Collaborations avec des agents du centre social et de la ludo-médiathèque lors de manifestations de l'EMMD.

3.2.2.2. Projet Démos

Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet expérimental de démocratisation culturelle s'adressant à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles, porté par la Philharmonie de Paris. L'objectif : Pouvoir découvrir et pratiquer la musique classique.

La ville de Fosses accueille les élèves de violon et d'alto de l'orchestre Démos Roissy Pays de France créé en 2019-2020, grâce à un partenariat du service jeunesse de la ville et de l'agglomération Roissy Pays de France avec la Philharmonie de Paris.

Les cours ont lieu dans les locaux de l'EMMD 2 fois par semaine, avec des intervenants de la Philharmonie de Paris. Les instruments sont mis à disposition gratuitement aux enfants pendant toute la durée du projet, et peuvent être gardés si l'enfant poursuit sa pratique au sein d'une école de musique. Le groupe accueilli à Fosses est composé de 15 enfants de 7 à 11 ans.

Lors de la 3^{ème} et dernière année du cycle proposé par Démos, l'EMMD pourra proposer une éventuelle poursuite de l'activité musicale aux enfants qui le souhaitent. Afin de les intégrer au mieux dans l'école, un suivi personnalisé sera nécessaire et un cursus adapté leur sera éventuellement proposé.

3.2.2.3. Pour tous les Fossatussiens

L'EMMD propose de manière ponctuelle ou régulière, et en dehors des activités d'enseignement, des actions de sensibilisation à la musique et à la danse ouvertes à tous.

- ✓ Des sorties au concert ou au spectacle tout public (cf. Annexe 5).
- ✓ Des visites d'exposition.
- ✓ Des conférences sur la musique ou la danse : sur un thème choisi, en relation avec une sortie au concert ou spectacle, en relation avec un spectacle programmé par l'Espace Germinal.
- ✓ La batucada : elle permet la pratique instrumentale sans connaissance technique, la découverte de la musique d'ensemble. L'intégration de la batucada dans les disciplines proposées toute l'année par l'EMMD favorise les collaborations avec d'autres groupes sur le territoire et avec d'autres classes de l'école (cf. Annexe 2).

- ✓ La chorale adultes : elle permet de pratiquer la musique collectivement sans connaissance technique, de découvrir ses capacités vocales et des esthétiques musicales variées. L'EMMD cherche à favoriser les échanges avec d'autres chorales du territoire et rencontres artistiques avec des musiciens professionnels en partenariat avec l'Espace Germinal. Cette activité est très prisée par le public adulte en tant que lieu de convivialité (cf. Annexe 4).
- ✓ La chorale enfants : cette activité permet une première approche de la musique de manière collective, intuitive et ludique sans prérequis technique. Pour les enfants de 6 à 10 ans.

3.3. L'action artistique et la diffusion

Les activités de diffusion de l'EMMD doivent s'inscrire dans les missions pédagogiques de l'établissement mais également dans les missions de sensibilisation du public.

Elle s'appuie avant tout sur une programmation en lien avec l'enseignement artistique et l'éducation artistique. On peut donc parler de programmation pédagogique. Cette action artistique a pour fonction le développement de la création, la diffusion, la production.

Les objectifs de l'action artistique qui comprend diffusion et production pédagogique sont l'expression de la mise en place de projets artistiques émanant d'élèves, d'amateurs et de professionnels. La rencontre entre musiciens et public peut se faire dans les deux sens. D'une part les musiciens vont à la rencontre du public dans divers lieux de la ville, d'autre part l'EMMD accueille dans ses locaux ou dans la salle pluridisciplinaire un public déjà captif ou nouveau.

L'EMMD organise essentiellement des concerts et spectacles « en interne » montés par l'équipe pédagogique. Ces spectacles ne sont pas forcément uniquement musicaux ou chorégraphiques, et les professeurs d'instruments et de danse collaborent pour des projets communs. L'EMMD a la chance de pouvoir disposer 3 fois par an des locaux de l'Espace Germinal, véritable salle de spectacle et de ses techniciens.

Elle participe également à l'animation musicale de la ville. Les lieux de diffusion autres que l'Espace Germinal ne sont pas nombreux. L'Eglise du vieux Fosses est idéale pour son acoustique mais inutilisable en hiver compte tenu de la température. La salle Delambre suscite des problèmes de voisinage. Les locaux du centre social Agora sont exigus et ne permettent pas d'accueillir plus d'une cinquantaine de personnes. Les locaux de l'EMMD ne permettent pas d'accueillir des concerts, sauf petites auditions de classes.

3.3.1. Productions des élèves :

Concerts et spectacles organisés par l'EMMD :

- Concerts à l'Espace Germinal,
- Concerts thématiques (soundpainting en 2015),
- Auditions de classe,
- Goûter musical,
- Concert de Noël,
- Concert de l'été (Eglise Saint Etienne),
- Spectacle de danse (2 représentations)
- Concerts « carte blanche ».

Concerts et spectacles organisés par d'autres écoles ou par le conseil départemental du Val d'Oise :

- Auditions de classes,
- Evaluations-auditions,
- Rencontres chorales,
- *En scène !* : Rencontres musicales et chorégraphiques avec le Conseil Départemental du Val d'Oise.

Animations de la ville :

- Fête de la ville en musique,
- Forum des associations,
- Terrasses d'été,
- Octobre rose,
- Marché de Noël,
- Noël au Pôle culturel,
- Commémoration de la fin de l'esclavage.

Concerts « hors les murs » à destination de publics spécifiques :

- Projet à définir (Centre social, foyer bouquet d'automne, centre de loisirs).

- Projets en partenariat avec d'autres institutions culturelles (*Archéa en scène !* avec le musée Archéa à Louvres, *Concert Symphonique* avec l'Orchestre Symphonique du Campus d'Orsay (cf. Annexes 3 et 7).

3.3.2. Production des amateurs

Grâce au studio musiques actuelles mis en place, l'EMMD est un centre de ressources et un lieu d'accueil pour les groupes amateurs de la ville.

3.3.3. Production des professionnels

Les professeurs de l'EMMD : Musiciens et danseurs professionnels

Certains professeurs interviennent ou participent ponctuellement à la programmation musicale de la ville dans le cadre des journées du patrimoine par exemple.

Les professeurs ont émis le souhait de participer à un « concert des professeurs ». Les élèves ont en effet peu l'occasion de voir des musiciens professionnels sur scène et ne voient jamais leur professeur en situation d'artiste. Il est important que les élèves puissent voir des musiciens ou danseurs professionnels sur scène et en premier lieu leur professeur, cela donne du sens à l'enseignement qu'ils reçoivent. Ce projet nécessite de rémunérer les professeurs en tant qu'artistes à cette occasion.

Les musiciens et danseurs professionnels extérieurs.

L'EMMD accueille ponctuellement des musiciens professionnels dans le cadre de projets (soundpainting en 2015) ou dans le cadre de projets partenariaux (*En scène !* avec les écoles de musique du Val d'Oise, partenariats avec la programmation de l'espace Germinal). La plupart du temps ces artistes professionnels animent des ateliers à destination des élèves de l'EMMD. Il est important que les élèves puissent avoir accès à un plus grand nombre de spectacles professionnels et à de plus nombreuses rencontres avec des artistes professionnels. Si la programmation de l'Espace Germinal est riche en programmation chorégraphique, circassienne et théâtrale, on peut regretter qu'elle ne propose que peu de programmation musicale.

ANNEXES

SOMMAIRE DES ANNEXES

| | | |
|-------------------|--|----|
| Annexe 1 : | Fiche action Batucada | 26 |
| Annexe 2 : | Fiche action <i>Archéa en scène !</i> | 27 |
| Annexe 3 : | Fiche action Chorale adultes | 29 |
| Annexe 4 : | Fiche action Formation du spectateur | 30 |
| Annexe 5 : | Fiche action Restitution de l'Atelier chorégraphique | 32 |
| Annexe 6 : | Fiche action <i>Concert symphonique</i> | 33 |

SECTEUR SERVICES A LA POPULATION
Ecole municipale de musique et de danse

FICHE ACTION BATUCADA

Référent de l'action : Youri REQUENA

| | PROJET |
|--|---|
| Intitulé de l'action | BATUC' à FOSSES : BAF Ateliers de percussions brésiliennes ; intitulé BATUCADA |
| Objectif général | Initier les participants aux percussions brésiliennes et à la samba reggae en particulier. Rendre les habitants acteurs de la fête de leur ville par une participation concrète à cet événement. Créer une ambiance festive lors de la fête de la ville ou de toute autre manifestation municipale. |
| Public(s) ciblé(s) | La population de Fosses et avoisinante : enfants, adolescents et adultes |
| Contenu et déroulement | Les cours ont lieu tous les samedis : répétitions d'1h30 hebdomadaires |
| TARIFS | Tarif plein Fossatussiens : 107 € Tarif pour les moins de 25 ans Fossatussiens : 61 € Tarif extérieur plein : 122 € Tarif extérieur pour les moins de 25 ans : 76 € |
| Nombre de personnes concernées | Environ une trentaine : c'est le nombre d'instrument disponibles |
| Lieu de la réalisation | Répétitions à l'école Alphonse Daudet dans le préau de l'école primaire. |
| Durée du projet | Année scolaire. |
| Personnel mobilisé : nombre d'heure dans la réalisation et la préparation | Un professeur de percussions traditionnelles pour 1h30 hebdomadaires + les manifestations (Fête de la ville, Terrasses d'été, Forum des associations, commémorations, Octobre Rose). Direction et secrétariat de l'EMMD, Service événement et services techniques pour l'organisation des manifestations municipales. |
| Budget : -Matériel, fournitures, prestataires... | Rémunération de l'enseignant Instruments de batucada : repinik, caisses claires, surdos. Le parc instrumental a été acquis entre 2008 et 2012. Il est entretenu grâce aux fonds récupérés lors de manifestations extérieures. En 2020, acquisition de petits instruments plus légers (tamborims, cloches agogo, rocar) pour intégrer des participants plus jeunes. |
| Difficultés rencontrées | Choix du lieu de répétition en raison de l'impact sonore. Problème résolu. Renouvellement des participants du au départ de l'intervenant et à l'arrivée d'un nouveau professeur. |
| Méthodes d'évaluation prévue pour l'action | Fréquentation des ateliers : le nombre d'inscrits à la batucada. Fréquentation lors des prestations publiques (Fosses ou extérieur). |
| Observations | Les participants sont très impliqués dans le projet. Ils ont créé de leur propre initiative un t-shirt « BAF » et un site internet. |

FICHE ACTION ARCHÉA EN SCÈNE !

Référent de l'action : Julie TAR

| | PROJET |
|-----------------------------|---|
| Intitulé de l'action | Archéa en scène ! |
| Objectif général | Mise en lien de la danse contemporaine et de l'histoire à travers les collections d'Archéa. Créer des liens durables entre les classes de musique et de danse de l'EMMD de Fosses et Archéa, acteur d'éducation culturelle du territoire. Favoriser la création et la recherche documentaire. |
| Public(s) ciblé(s) | Toute la classe de danse contemporaine (35 élèves) 10 à 15 élèves de Formation Musicale 5 élèves de guitare classique 9 élèves de violon 3 élèves de clarinette. |
| Contenu | <p>Contenu musical : Pavane de Luis Milan, arrangement Yvon Rivoal Création de percussions corporelles Soundpainting Diffusion sonore de musique enregistrée .</p> <p>Contenu chorégraphique : Créations présentées par les classes séparément 1 création commune (farandole) à tous les élèves participants</p> <p>Thèmes des ateliers de recherche et créations chorégraphiques : Le travail du potier et sa gestuelle / la matière des poteries Le travail et les gestes de l'archéologue Les costumes et les bijoux Le travail de la forge / la matière</p> |
| Déroulement | <ul style="list-style-type: none"> - Réunion du professeur référent avec l'équipe du musée Archéa lundi 17 juin 2019 pour organiser le contenu et mettre en place le planning (1h). - Envoi des effectifs définitifs par mail (30min). - Visite + atelier du musée mardi 22 octobre après-midi et mercredi 23 octobre matin (1 visite par tranche d'âge, soit 3 ou 4 visites de 2h) → 2 groupes le matin, 2 groupes l'après-midi. - Atelier de recherche documentaire d'1h30 par groupe à Archéa (1 par tranche d'âge) sur les mercredis 6 et 13 novembre 2019 de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30. - Atelier de recherche documentaire à l'EMMD de Fosses avant les vacances de décembre 2019. - Recherche chorégraphique et création tout au long de l'année 2019-2020. - Répétition à Archéa mercredi 1er avril 2020 de 13h30 à 17h30 (annulé en raison du 1er confinement). - Spectacle à Archéa le samedi 4 avril 2020 après-midi (annulé en raison du 1er confinement). - Reprogrammation en avril 2021 (annulé en raison du 3ème confinement). - Réunion de tous les acteurs du projet jeudi 11 février 2021 pour envisager l'avenir du projet. - Reprogrammation de la répétition générale suivie de la captation vidéo le soir un mercredi de janvier. - Reprogrammation de la restitution un dimanche de janvier (période d'inter-expo). |

| | |
|--|--|
| Nombre de personnes concernées | <ul style="list-style-type: none"> - Classe de danse contemporaine : 1C phase 1 : 5 élèves (8-10ans), 1C phase 2 : 11 élèves (10-12 ans), 2C phase 1 : 12 élèves (12-14 ans), 2C phase 2 : 7 élèves (15-17ans) - Classe de formation musicale : Environ 10-15 élèves de 9 à 14 ans -Classe de violon : 9 élèves entre 8 et 16 ans - Classe de guitare acoustique : 5 élèves - Classe de clarinette : 3 élèves |
| Lieu de la réalisation | <p>La préparation du projet se fera au sein du musée Archéa et de l'EMMD de Fosses.</p> <p>La restitution du projet aura lieu dans le musée Archéa sous forme de parcours dansant et musical.</p> |
| Durée du projet | Octobre 2019 à avril 2020 (janvier 2022 suite aux confinements successifs) |
| Personnel mobilisé : nombre d'heure dans la réalisation et la préparation | <p>Melaine Lefevre (référent), DAHMANI Imène et LEVECQUE Héloïse (équipe médiation) – Musée Archéa de Louvres</p> <p>Julie Tar – Professeure de danse contemporaine de l'EMMD de Fosses</p> <p>Lise Mariage – Professeure de formation musicale de l'EMMD de Fosses (remplacée par Mauro Fantin en septembre 2020)</p> <p>Hélène Frissung – Professeure de violon de l'EMMD de Fosses</p> <p>Gil Pete – Professeur de guitare acoustique de l'EMMD de Fosses</p> <p>Lise Mariage – Professeure de clarinette de l'EMMD de Fosses</p> |
| Budget : -Matériel, fournitures, prestataires... | <p>Budget à prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SACEM - Costumes (300 €) - Heures supplémentaires des professeurs (59h) - Visites + ateliers (30 € par groupe) - Travail de recherche (gratuit) - Captation vidéo et montage vidéo de la restitution : 1245 € <p>Besoins techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel de sonorisation (disponible à Archéa) - Salle pour loge danseurs - Salle pour loge musiciens - Occultants pour fenêtres |
| Difficultés rencontrées | <p>Modalités de représentation en fonction de la jauge possible dans les différents espaces du musée : nous avons opté pour deux représentations le même jour.</p> <p>Compliqué de privatiser le musée pour les répétitions et la captation vidéo.</p> <p>Report en avril 2021 puis en janvier 2022 suite aux confinements successifs.</p> <p>Changements des effectifs des classes participantes entre la saison 2019/2020 et la saison 2021/2022.</p> |
| Méthodes d'évaluation prévue pour l'action | <p>Participation des élèves à l'intégralité des dates du projet.</p> <p>Qualité de la prestation des élèves.</p> |
| Observations | Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention au Conseil Départemental. |

Ecole municipale de musique et de danse

FICHE ACTION CHORALE ADULTES

Référent de l'action : Bernadette DODIN

| | PROJET |
|---|--|
| Intitulé de l'action | Cours de Chorale adulte |
| Objectif général | Permettre une pratique musicale d'emblée accessible à tous les âges sans obligation d'apprentissage au préalable, naturellement porteuse de convivialité. Contribuer à l'expression musicale collective d'un répertoire musical de grande valeur. |
| Public(s) ciblé(s) | Des adultes. |
| Contenu et déroulement | Tous les jeudis de 20h à 21h45, en alternance une semaine sur deux entre Fosses et Gonesse. L'inscription se fait à l'EMMD pour une cotisation annuelle de 71€ La chorale participe à différentes manifestations de l'EMMD : <ul style="list-style-type: none"> - Le concert de Noël - Les rencontres Chorales - Le concert de l'été à l'Eglise Saint-Etienne - Les concerts à l'Espace Germinal - Le projet Concert Symphonique Elle utilise un répertoire musical très varié. |
| Nombre de personnes concernés par le projet | Une quarantaine de personnes. |
| Lieu de la réalisation | A l'EMMD, dans la salle de Pratique collective et à Gonesse (un jeudi sur deux). |
| Durée du projet | Toute l'année scolaire. |
| Personnel mobilisé : nombre d'heures dans la réalisation et la préparation | Deux personnes : <ul style="list-style-type: none"> - Bernadette DODIN ; chef de chœur - Un(e) pianiste accompagnateur 1h45 hebdomadaires + concerts et manifestations |
| Budget : -Matériel, fournitures, prestataires... - Humains | Un piano. Salaire du professeur : 1h45 hebdomadaires. Salaire de l'accompagnateur : 1h hebdomadaire. Achat de partitions |
| Difficultés rencontrées | Difficulté à recruter un pianiste accompagnateur sur un poste d'1h hebdomadaire. Difficulté à recruter des voix d'hommes. |
| Méthodes d'évaluation prévue pour l'action | Fréquentation de chorale. Présence aux concerts. |
| Observations | Ce projet fonctionne en partenariat avec l'association La clef de chants de Gonesse, qui participe à la rémunération de l'accompagnateur. |

FICHE ACTION FORMATION DU SPECTATEUR

Référents de l'action : Julie TAR et Hélène FRISSUNG

| | PROJET |
|-------------------------------|---|
| Intitulé de l'action | Ateliers danse et / ou musique en collaboration avec l'Espace Germinal. |
| Objectif général | L'EMMD de Fosses poursuit son travail de formation du danseur, du musicien et du spectateur en travaillant en partenariat avec l'Espace Germinal, dans le cadre de sa programmation et de la programmation d'Escales en Val d'Oise. |
| Contenu et déroulement | <p>Le principe est l'organisation d'une sortie au spectacle et d'un atelier ou d'un stage en collaboration avec l'Espace Germinal avec un artiste de la programmation 2020-2021 de l'Espace Germinal.</p> <p><u>Spectacles retenus pour la danse :</u></p> <p><i>Compagnie Les Bestioles - « Sous la neige »</i> : Sortie spectacle le mercredi 06 janvier 2021 à 10h à l'Espace Germinal. Atelier d'une heure par groupe à l'EMMD le mercredi 13 janvier animé par la médiatrice de l'Espace Germinal.</p> <p><i>Compagnie Nathalie Collantes - « Ce lien qui nous relie »</i> : Atelier inter-générationnel autour du spectacle les 23 et 24 janvier 2021. Proposition d'une master-class avec Christine Gérard pour les Fin de 1er Cycle.</p> <p><i>Compagnie Nathalie Collantes - « Une danseuse dans la bibliothèque »</i> : Sortie spectacle le mardi 02 février 2021 à 18h à la Ludo-médiathèque de Fosses.</p> <p><i>Compagnie Olivier Dubois - « Pour sortir au jour »</i> : Sortie spectacle le vendredi 26 mars 2021 à 20h30 à l'Espace Germinal. Atelier de médiation et visite de l'exposition <i>Corpus Chorus</i> avec conférence sur l'histoire de la danse à l'Espace Germinal le mardi 23 mars de 20h30 à 22h.</p> <p><i>Lia Rodrigues, Béatrice Massin et Dominique Hervieu - « Fables à la Fontaine »</i> : Sortie spectacle le vendredi 19 avril 2021 à 20h30 à l'Espace Germinal. Atelier de 2 heures de danse baroque à l'EMMD de Fosses le 07 avril 2021.</p> <p><u>Spectacles retenus pour ma musique :</u></p> <p><i>Compagnie Cheptel Aleïkoum - « (V)ivre »</i> : Sortie spectacle le 13 mars 2021 à 20h30 sous chapiteau à Mitry-Mory. Participation musicale sur une partition travaillée en amont.</p> <p><i>Compagnie Minute papillon - « Tout neuf ! »</i> : Sortie au spectacle mercredi 2 juin 2021 à 10h à l'Espace Germinal. Atelier d'1h après le spectacle.</p> <p><i>Compagnie Mon grand l'ombre - « Muerto o vivo »</i> : Sortie au ciné-concert le samedi 5 juin 2021 à 16h à l'Espace Germinal. Atelier musique et bruitage d'1h à l'Espace Germinal le vendredi 4 juin 2021 de 17h45 à 18h45.</p> |

| | |
|--|--|
| Public(s) ciblé(s) | <p><i>Compagnie Les Bestioles - « Sous la neige », spectacle et atelier : Danse niveaux éveil 1 & 2 et Initiation.</i></p> <p><i>Compagnie Nathalie Collantes - « Ce lien qui nous relie » : Élèves de danse contemporaine niveau Fin de 1er Cycle, 2ème cycle phase 1 1 2, parents d'élèves désireux ; Master-class pour les danseurs en Fin de 1er Cycle.</i></p> <p><i>Compagnie Nathalie Collantes - « Une danseuse dans la bibliothèque » : Danse contemporaine niveau 1er cycle phase 1 et Fin de 1er cycle.</i></p> <p><i>Compagnie Olivier Dubois - « Pour sortir au jour », spectacle, atelier de médiation et exposition : Danse contemporaine niveau 2ème cycle phase 1 & 2.</i></p> <p><i>Lia Rodrigues, Béatrice Massin et Dominique Hervieu - « Fables à la Fontaine » : Danse contemporaine et danse classique tous niveaux, atelier pour les Fin de 1er Cycle en danse contemporaine et danse classique.</i></p> <p><i>Compagnie Cheptel Aleïkoum – « (V)ivre », spectacle : batucada et élèves adultes en instrument.</i></p> <p><i>Compagnie Minute papillon – « Tout neuf ! », spectacle et atelier : Eveil musique et Initiations musique.</i></p> <p><i>Compagnie Mon grand l'ombre – « Muerto o vivo », spectacle et atelier : Formation Musicale fin de 1^{er} cycle.</i></p> |
| Nombre de personnes concernés par le projet | <p>20 enfants maximum pour les ateliers 10 à 20 enfants pour les sorties spectacle</p> |
| Lieu de la réalisation | Plateau de l'Espace Germinal ou salle de danse de l'EMMD |
| Durée du projet | <ul style="list-style-type: none"> - De 1h à une demi-journée selon l'atelier ou le stage et le spectacle - Réinvestissement des apprentissages pendant les cours |
| Personnel mobilisé : nombre d'heure dans la réalisation et la préparation | <ul style="list-style-type: none"> - Un artiste du spectacle concerné (danseur ou chorégraphe) ou la médiatrice de l'Espace Germinal - Le professeur concerné. |
| Budget : Matériel, fournitures, prestataires... | <ul style="list-style-type: none"> - pas besoin de matériel - prestataire : environ 100 € / h TTC. Co-financement avec l'Espace Germinal. - participation des élèves : gratuité dans le cadre d'un atelier pendant le temps de cours et 5 € pour le spectacle ; - 15€ pour un atelier exceptionnel de 3h + le spectacle |
| Difficultés rencontrées | La disponibilité des professeurs et des élèves concernés pour le spectacle ; la plupart des spectacles de l'Espace Germinal ont lieu le vendredi soir, pendant les cours de danse classique. |
| Méthodes d'évaluation prévue pour l'action | <ul style="list-style-type: none"> - La capacité des élèves à réinvestir leurs connaissances pendant les cours au niveau de l'utilisation de l'espace, du rythme, du mouvement, de l'imagination, de la mise en relation du geste et de la musique... - La relation stage ou atelier et spectacle : la compréhension des élèves de ce qu'ils ont vécu au stage et la compréhension du spectacle ; - La fréquentation du stage ou de l'atelier et du spectacle : le nombre d'élèves inscrits à l'atelier et au spectacle. |
| Observations | Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise. |

FICHE ACTION RESTITUTION DE L'ATELIER CHORÉGRAPHIQUE

Référent de l'action : Julie TAR

| | PROJET |
|--|--|
| Intitulé de l'action | Restitution de l'atelier chorégraphique. |
| Objectif général | Accompagner les élèves dans l'écriture de leur composition personnelle ; Expérimenter la reprise de répertoire ; Donner l'opportunité aux élèves de se produire sur scène et de présenter leurs travaux de l'année au sein de l'atelier : <ul style="list-style-type: none"> - Improvisation - Composition personnelle (solo, duo, groupe) - Extraits de répertoire. |
| Public(s) ciblé(s) | Les élèves inscrits à l'Atelier Chorégraphique à l'EMMD de Fosses. |
| Contenu et déroulement | Approche d'éléments du patrimoine chorégraphique et des répertoires ; Poursuite des liens avec la culture artistique et chorégraphique ; Encouragement aux travaux personnels (composition, recherche documentaire). La préparation se fait sur le temps de cours d'atelier chorégraphique. Les élèves abordent des pièces du répertoire de danse contemporaine, l'improvisation, et la composition seul et collectivement. Le spectacle est une restitution de ces travaux et comporte également une partie exposition dans le hall de l'Espace Germinal. |
| TARIFS | Spectacle gratuit. |
| Nombre de personnes concernées | 7 à 10 élèves (selon inscriptions à l'atelier) |
| Lieu de la réalisation | Espace Germinal. |
| Durée du projet | Année scolaire. |
| Personnel mobilisé : nombre d'heure dans la réalisation et la préparation | Un régisseur lumière (2h de réglages + 1h de spectacle). Professeur de danse contemporaine. |
| Budget : -Matériel, fournitures, prestataires... | Cachet du régisseur. Prêt de l'Espace Germinal (hall pour l'exposition, salle pour la représentation) Costumes et décors en fonction des pièces de répertoire choisies. |
| Difficultés rencontrées | Disponibilité de l'Espace Germinal pour la répétition et la représentation. Budget (régisseur). |
| Méthodes d'évaluation prévue pour l'action | Fréquentation des cours d'atelier et présence à la restitution. |
| Observations | Projet à renouveler tous les 2 ou 3 ans. |

FICHE ACTION CONCERT SYMPHONIQUE

Référent de l'action : Hélène FRISSUNG

| | PROJET |
|---|--|
| Intitulé de l'action | Concert symphonique |
| Objectif général | Rendre accessible la musique symphonique aux Fossatussiens en faisant venir « à domicile » un orchestre symphonique et en pratiquant une politique tarifaire qui permette l'accessibilité à tous. Permettre aux élèves de l'EMMD de tous âges d'expérimenter la musique symphonique en jouant au sein d'un orchestre symphonique ou en chantant au sein d'un chœur symphonique. |
| Public(s) ciblé(s) | Elèves des classes de flûte, clarinette, violon, chorales enfants et adultes, Formation Musicale. |
| Contenu et déroulement | Suite aux concerts symphoniques donnés le 18 juin 2017 et le 7 octobre 2018, les élus de la ville souhaitent renouveler ce projet de concert symphonique à Fosses. Partenariat avec l'Orchestre Symphonique du Campus d'Orsay (OSCO) et le Chœur du Campus Paris-Saclay à Orsay (CCSPO). La ville de Fosses accueille l'orchestre et el chœur avec un programme permettant d'intégrer des élèves de l'EMMD. Répétitions tout au long de l'année de chaque classe séparément, puis en regroupant les différents groupes. Le jour de la restitution : répétitions des élèves sous la direction du chef d'orchestre le matin, puis avec OSCO et les chœurs l'après-midi, puis concert à 17h. |
| TARIFS | Tarif adulte : 10€ Tarif enfant : 3€ (7 – 18 ans) Gratuit : moins de 7 ans 2 entrées gratuites pour les musiciens participant au concert |
| Nombre de personnes concernées | Professeurs : 4 Intervenant extérieur : 1 chef d'orchestre Elèves des classes d'instrument (violon ; clarinette, flûte) : 30 élèves Chorale enfants : 12 élèves Classes de FM : 60 élèves Chorale adulte : 30 personnes + chorale de Survilliers : 15 personnes OSCO et CCSPO : 150 personnes Spectateurs : 200 personnes |
| Lieu de la réalisation | Gymnase Cathy Fleury. |
| Durée du projet | Année scolaire. |
| Personnel mobilisé : nombre d'heures dans la réalisation et la préparation | 4 professeurs : flûte, clarinette, violon, formation musicale : 8h par professeur 1 chef d'orchestre : 16h Direction et secrétariat de l'EMMD, Services techniques bâtiment, espaces verts et voirie), Service Sport, événement et vie associative, Service Communication et Police Municipale de la ville. |
| Budget : -Matériel, fournitures, prestataires... | SACEM : 280€ Rémunération du chef d'orchestre et des solistes : 2 500€ Heures complémentaires des professeurs : 32h Frais d'alimentation pour le catering : 100 € Frais de publicité et de communication : 1 000€ |
| Difficultés rencontrées | Manque de personnel du service communication : difficultés pour imprimer les programmes et avoir les supports de communication à temps. |
| Méthodes d'évaluation prévue pour l'action | Nombre de participants élèves : chanteurs adultes, chanteurs enfants, élèves instrumentistes. Public : fréquentation du concert. |
| Observations | Projet à renouveler tous les 2 ou 3 ans. Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention de la part du Conseil Départemental du Val d'Oise. |